

SEANCE ordinaire du 05 mai 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 14 Convocation du 28/04/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Loïc GARNIER, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Aimé MAIERON, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : //

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick CAMUS

Délibération n° 021_2023**Affectation du Résultat 2022 pour le budget 2023**

Suite à la présentation des différents résultats :

Excédent de fonctionnement reporté 2021 = 50 000,56

Excédent d'investissement reporté 2021 = 30 372,84 €

Soit un total reporté de 80 373,40 €

Résultat excédentaire 2021 + 2022 = 170 730,43 €

Il est proposé d'affecter les résultats cumulés 2022 pour le budget 2023 :

Article 002 - excédent de Fonctionnement reporté = 30 000,00 €

Article 001 - excédent d'Investissement reporté = 56 629,07 €

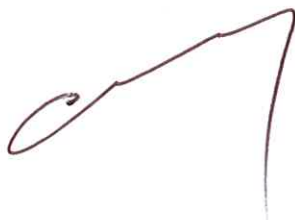
Article 1068 - excédent de Fonctionnement capitalisé = 84 101,36 €

TOTAL = 170 730,43 €

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal valide ces affectations.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

